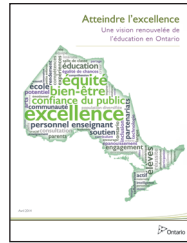


Comprendre le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation : fiche de renseignements à l'intention des parents

Assurer l'équité est un objectif central du système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario, tel qu'indiqué dans *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* (2014).



Cet objectif s'appuie sur le principe fondamental selon lequel chaque élève devrait avoir la possibilité de réussir sa vie personnelle et ses études, peu importe son lieu d'origine, son identité ou sa situation personnelle.

L'équité est également liée à tous les éléments qui composent la vision du Ministère en matière d'éducation, de l'atteinte de l'excellence à la promotion du bien-être et au rehaussement de la confiance du public dans notre système d'éducation. Elle est une composante primordiale de l'expérience de l'élève et se trouve au cœur de notre engagement à favoriser la réussite de chaque élève et de chaque enfant en Ontario.

Plan d'action pour l'équité en matière d'éducation

Le **Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation** nous offre les outils pour cerner et éliminer les pratiques discriminatoires, les obstacles systémiques et les préjugés dans les écoles et les salles de classe. Ce plan permettra au ministère de l'Éducation de mieux soutenir le rendement et le bien-être de tous les élèves. Certaines

des initiatives clés comprennent la mise en place d'un curriculum et de pratiques d'enseignement sensibles à la culture, l'établissement de manières de favoriser la participation des communautés diversifiées aux comités de participation des parents (CPP) et aux conseils d'école, la promotion de la profession d'enseignant ainsi que l'élimination des obstacles pour les groupes sous-représentés.

Reposant sur la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive de 2009 du Ministère, ce plan de trois ans, mis en œuvre dès l'année scolaire 2017-2018, consiste à travailler avec les élèves, les parents, les éducatrices et éducateurs, les directrices et directeurs d'école, le personnel des conseils scolaires, les conseillères et conseillers scolaires et les leaders des collectivités pour concrétiser le plan d'action. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir des milieux d'apprentissage qui inspireront les enfants et les élèves, et les inciteront à réaliser leur plein potentiel et à devenir des citoyennes et citoyens épanouis, productifs et engagés dans leur collectivité.

Afin de mettre le plan d'action à exécution, le ministère de l'Éducation a créé le **Secrétariat de l'équité en matière d'éducation**. Le Secrétariat a pour mandat de réduire les écarts et les disparités en matière de rendement chez les élèves de l'Ontario en proposant de nouvelles politiques, ressources et options de programmes ainsi qu'en établissant des objectifs réalistes qui aideront tous les élèves.

L'expérience nous montre que nous parvenons mieux à atteindre nos objectifs et à mesurer nos résultats lorsque nous nous concentrons sur un petit nombre de champs d'action clairement établis. Le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation établit quatre champs d'action pourvus d'objectifs clairs pour nous aider à lutter contre les iniquités qui persistent au sein du système d'éducation dans le but d'améliorer le bien-être et le rendement des élèves.

Champs d'action indiqués dans le plan

- **Pratiques à l'école et en salle de classe** – veiller à ce que les pratiques à l'école et en salle de classe soient le reflet de la diversité des élèves et du personnel afin qu'elles correspondent aux besoins et aux réalités de l'ensemble des élèves. Une des façons d'y parvenir sera de travailler avec les partenaires en éducation, les élèves, les parents et les collectivités pour cerner et éliminer les obstacles systémiques ancrés dans notre système d'éducation afin qu'un plus grand nombre d'élèves puissent suivre et réussir leur itinéraire choisi vers le marché du travail, le collège, la formation en apprentissage ou l'université.
- **Pratiques en matière de leadership, de gouvernance et de ressources humaines** – veiller à ce que la diversité des enseignantes et enseignants, du personnel, des leaders scolaires et des leaders du système reflète la diversité des élèves dans les écoles de l'Ontario, par l'intermédiaire du recrutement, de l'embauche et de la promotion des éducatrices et éducateurs et des leaders scolaires et des leaders du système. Par exemple, on pourrait demander aux directrices et directeurs de l'éducation d'inclure dans leurs rapports annuels les progrès réalisés quant aux objectifs d'équité.
- **Collecte de données, intégration et production de rapports** – recueillir et analyser des données démographiques pour comprendre plus clairement qui sont les élèves et le personnel des écoles de l'Ontario, ce qui permettra aux leaders scolaires et aux leaders du système de mieux cibler les obstacles à la réussite des élèves. Les données fournies sur une base volontaire comprendront non seulement la race et l'origine

ethnique, mais aussi la religion, l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle. Le plan d'action veillera à ce que la collecte de données soit homogène dans l'ensemble du secteur de l'éducation et fournira un soutien aux conseils scolaires dans l'analyse des données. Les données serviront à guider la prise de décisions au niveau local.

- **Changement de la culture organisationnelle** – veiller à ce que les leaders du système, les éducatrices et éducateurs, le personnel et les élèves demeurent résolus à créer et à maintenir des milieux qui soutiennent un système d'éducation équitable et inclusif. Il s'agit d'une condition essentielle pour permettre à tous les élèves de l'Ontario de se sentir inclus, respectés et capables de réussir. Une partie de ce travail consistera à procéder à un examen pour cerner et éliminer les iniquités dans les structures, les politiques, les programmes et les pratiques internes du ministère de l'Éducation.

Chemin à parcourir

En Ontario, le cheminement vers l'équité continuera d'être nourri par les contributions de milliers d'éducatrices et éducateurs, d'élèves et de parents remarquables. Bien que nous ayons fait des pas énormes ensemble, il reste de toute évidence du travail à faire.

Assurer l'équité est un fondement nécessaire pour améliorer le rendement des élèves ainsi que le bien-être des élèves et du personnel, et rehausser la confiance à l'égard du système d'éducation financé par les fonds publics. *Atteindre l'excellence* est une vision ambitieuse qui défie le système d'éducation de diplômer des élèves qui non seulement réussissent bien dans leurs études, mais qui sont aussi des citoyennes et citoyens engagés, résilients, sensibles, confiants et capables.

Pour de plus amples renseignements sur ce que fait le ministère de l'Éducation pour régler le problème de l'iniquité dans les écoles du système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario, veuillez consulter : ontario.ca/equiteeducation.